

DEUX CICINDÈLES NOUVELLES,

PAR M. BARTHÉLEMY (de Marseille).

(Séance du 1^{er} avril 1835.)

Pl. 17. A. fig. 1.

CICINDELA AUDOUINII (Mihi).

Long. 7 lig. Larg. 3 lig.

Elongata ; supra nigra , depressa ; clytris valdè et densè punctatis ; medio linea sinuata , lunula posticè , punctisque octo albis ; ultimis antennarum articulis incrassatis.

Cette *Cicindèle*, remarquable par sa belle couleur noire, par la blancheur des points et des bandes dont elle est revêtue, présente encore un caractère singulier, celui du développement des derniers articles des antennes. Chez les mâles ce développement est plus apparent encore que chez

les femelles, en ce que les deux derniers articles sont plus renflés, un peu moins longs, et que le dernier est tronqué carrément. Ce caractère, qui paraît constant puisqu'il a été étudié chez une dizaine d'individus des deux sexes, éloigne la *Cicindèle d'Audouin* de celles dont elle se rapproche le plus par le *facies* et l'*habitat*, et permettrait d'établir une nouvelle division à laquelle elle servirait de type.

Le dessous est d'un noir métallique, les bords sont parsemés de poils blanchâtres, de même que la partie interne des cuisses et l'article basilaire des antennes.

Les élytres sont noires; les impressions qu'on y remarque sont très-multipliées et très-profondes; les bandes et les points qui les revêtent sont d'un blanc pur. Ils sont disposés ainsi qu'il suit sur chaque élytre : un point au bord de la suture (celle-ci est relevée), immédiatement au-dessous de l'écusson, qui est noir. Un autre point plus gros, légèrement en poire, touchant le bord extérieur, lequel est en carène; vers le premier tiers de longueur de l'élytre, un nouveau point comme le premier et dans la même position; une bande sinuée en S renversée diagonalement à l'axe des élytres, dont les deux extrémités sont arrondies et renflées, celle supérieure atteignant le médium de l'élytre; immédiatement après, un point plus petit que le second et placé sur le même alignement vers le bord extérieur; enfin une lunule au bord postérieur de l'élytre, dont la partie externe est terminée en pointe, et la partie interne, qui va s'épaississant vers la suture, en carré, de manière que l'assemblage de cette lunule avec celle de l'autre élytre forme un disque dont les deux extrémités sont également aiguës.

La tête est un peu plus large que le corselet; elle est légèrement rugueuse; les yeux sont saillants et testacés; la lèvre supérieure est jaune: elle a au milieu de sa partie antérieure trois dents, dont l'intermédiaire est plus saillante

chez les femelles. On remarque sur les bords de cette lèvre des impressions profondes, qui ne sont pas constantes quant à leur nombre et à la position qu'elles occupent. Les mandibules sont noires, avec le bord externe jaune; elles se font remarquer par leur très-grande minceur et par la longueur et l'acuité de leur pointe. Les palpes maxillaires et labiaux sont d'un bleu foncé métallique, quelquefois verdâtre; le corselet est carré; ses bords latéraux sont couverts d'une ligne de poils blancs, il est transversalement rugueux comme la tête et présente deux lobes saillants, sinués à leur base et légèrement couverts de poils.

La patrie de cette *Cicindèle* est la côte de Barbarie. Elle a été recueillie à Tripoli par M. Gassier fils, jeune médecin marseillais, qui n'est point étranger à l'étude de l'entomologie. Il est bon de remarquer que, vu l'état des dissensions qui agitent cette Régence et qui s'opposent à des excursions dans la campagne, elle a été prise aux portes mêmes de la ville. On doit conclure de cette rencontre heureuse et fortuite que les recherches faites dans le temps sur ce point par plusieurs naturalistes aussi zélés qu'instruits, notamment par feu Dupont l'aîné, ont eu lieu à des époques où cette espèce n'était point encore développée; car on ne peut supposer que sans cela elle eût échappé à leurs actives investigations.

J'ai dédié cette belle *Cicindèle* à M. Victor Audouin, professeur administrateur au Muséum de Paris, en témoignage de gratitude et tout à la fois pour les services signalés qu'il a rendus à la science des insectes, et pour les bontés dont il veut bien m'honorer. Un individu mâle et une femelle ont été déposés dans la riche collection du Jardin du Roi.

CICINDELA ROUXII (Mihi).

(Séance du 2 septembre 1855.)

(Fig. 2.)

Capite, thorace; elytrisque supra ænais, densè punctatis; lineis marginali, suturali, elevatis, nitentibus.

Elle se rapproche, par la forme, de la *Campestris*; cependant, comme chez la *Circundata*, la *Littoralis* et quelques autres, le thorax est plus allongé et parallèle.

Les yeux sont saillants, bruns; leur bord interne est relevé par une ligne cuivreuse, et l'espace qu'ils circonscrivent sur la tête est aussi cuivré, finement ponctué et couvert de quelques poils blancs qui sont plus épais à la base des antennes. Le dessous des yeux est garni de fascicules épais de ces mêmes poils. La lèvre supérieure est d'un jaune testacé et bordée de poils de même couleur, distants les uns des autres et d'une nature solide. Les palpes labiaux, comme les maxillaires, sont jaunes à la base et de couleur vert métallique à leur extrémité supérieure: ils sont claviformes; des poils blancs les entourent jusqu'à peu près à la moitié de leur longueur. Les mandibules sont très-développées et tridentées (1). Elles sont entièrement d'un vert cuivré. Les antennes n'excèdent pas en longueur la tête et le thorax

(1) C'est la mandibule gauche que j'ai pu seulement observer; du reste cet insecte varie et par la forme et par la disposition des couleurs et par le renflement des élytres vers le second tiers. La description est prise sur l'insecte dont j'ai fait hommage au Muséum de Paris.

réunis. Les premier et second articles sont nus ; le troisième est entièrement couvert de poils blancs. Le corselet ou prothorax est de la même couleur que la tête. Comme elle il est finement ponctué. Les échancrures antérieure et postérieure ne s'étendent pas, pour se réunir, dans toute la longueur du thorax, comme dans certaines espèces, de manière à former deux lobes distincts : ces lobes ne sont ici qu'indiqués. Mais la teinte cuivrée bleue des échancrures relève celle du thorax et dessine ses lobes d'une manière plus particulièrement tranchée. Les côtés extérieurs du thorax sont velus. L'écnsson est d'un vert métallique très-prononcé. Les élytres sont légèrement arrondies, plus larges dans le dernier tiers postérieur, à peu près aussi larges que longues. Les impressions sont fines et serrées : elles sont marquées à leur base, et à des intervalles égaux, de deux sillons plus fortement ponctués qui s'étendent dans toute la longueur qui existe entre la deuxième et la troisième paire de pattes. En ce point ils se confondent avec la ponctuation des élytres. Celles-ci sont bordées et comme encadrées par une ligne marginale plus brillante. La ligne suturale surtout est rehaussée par son éclat. Le dessous du corps est cuivré bleu et couvert de poils blancs. Les pattes sont cuivrées : des poils blancs les recouvrent aussi.

La patrie de cette *Cicindèle* est la Syrie. Elle m'a été communiquée, il y a quelque temps, par M. Henry Guys, consul général de France, à Beyruth.

Je l'ai dédiée, en témoignage de regrets et d'amitié, à feu Polydore Roux, conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville. C'est un faible et tardif hommage sans doute; mais il ajoute une fleur de plus à la couronne linnéenne que les amis de la zoologie ont tressée en mémoire d'un naturaliste mort dans le cours de pénibles travaux ayant pour objet d'enrichir le domaine de la science.

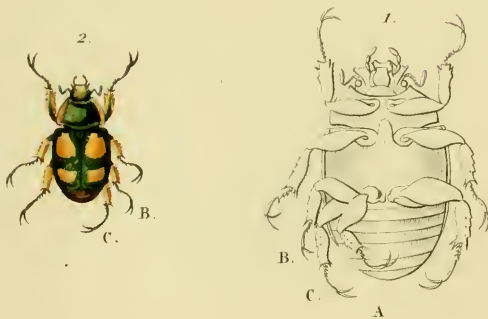
A.



Barthelemy et Patras del

page 587.

B.



Spinola del

Göthe sc

A 1. Cicindela Andouini 1. a tête vue en dessus 1. b. extr. de l'Antenne 2. id. Roux.
 B 2 Rutela Pulchella (Monstruosa) 1. id en dessous grossie